



Trouver un stage :

infos et adresses utiles en Bretagne

SOMMAIRE

- 1 - S'informer sur la législation
 - 1.1. La réglementation
 - 1.2. En cas de litige

- 2 - Mode d'emploi pour la recherche d'un lieu de stage
 - 2.1. Quelques conseils
 - 2.2. Contacts pour vous accompagner
 - 2.3. Outils pratiques

A CONSULTER

Découvrir l'entreprise

Fiche Actuel CIDJ 3.0

Partir en stage à l'étranger

Fiches Actuel CIDJ et Actuel Bretagne 8.22

www.enroutepourlemonde.org

Site régional d'information sur la mobilité à l'étranger des jeunes installés en Bretagne, notamment dans le cadre d'un stage

www.monstageenligne.fr

Portail national de l'Onisep sur la recherche de stage

Retrouvez ci-dessous les informations concernant les stages en entreprise accomplis par des jeunes ou des étudiants dans le cadre d'un cursus pédagogique (scolaire ou universitaire) en France.

Le stage tel qu'indiqué dans ce document est à différencier :

- de la séquence d'observation en entreprise ou stage réalisé par un jeune de moins de 16 ans ;
- d'un contrat en alternance qui est une période alternant centre de formation et présence en entreprise ; le titulaire du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation a le statut de salarié, avec un contrat de travail ;
- d'un stage dans le cadre d'une action de formation professionnelle continue, suivi par un demandeur d'emploi ou un salarié en congé de formation, qui bénéficie dans ce cas du statut de stagiaire de la formation professionnelle.

1 - S'informer sur la législation

Tout stage, qu'il soit obligatoire ou facultatif, doit obligatoirement faire l'objet d'une convention de stage tripartite signée entre l'établissement d'enseignement, l'entreprise d'accueil et le stagiaire.

Attention, un stage hors convention (= « à l'amiable ») est illégal : le Droit du travail l'assimile à du travail dissimulé et l'on peut s'exposer à des sanctions.

1.1. La réglementation

Plusieurs rappels

■ Durée d'un stage et temps de présence

Le plus souvent, la durée maximum d'un stage est de 6 mois ; le temps de travail du stagiaire doit être équivalent à celui des salariés de l'entreprise.

Selon certaines conditions, s'il y a embauche dans les 3 mois après la fin du stage, la durée du stage est déduite de la période d'essai.

■ Question argent : puis-je être rémunéré ?

Il n'y a pas de salaire mais une gratification.

La gratification est obligatoire à partir de la 309^e heure (plus de 2 mois) même si ces heures ne sont pas consécutives. Elle s'élève à 577€/mois (3,75€ de l'heure). Dans le cas d'un stage qui se prolonge, la gratification est rétroactive, depuis le 1^{er} jour du stage.

■ Quels sont les avantages du stagiaire ?

Un stage de plus de 2 mois permet de bénéficier des mêmes droits qu'un salarié en termes d'accès aux titres restaurant, prise en charge de frais de transport, de congés (maternité/paternité, repos, férié...).

Un stage peut être validé même interrompu avant la date prévue (arrêt maladie, grossesse...).

La convention de stage doit mentionner les autorisations d'absence, de congés et de présence effective.



■ De quel encadrement bénéficie le stagiaire ?

Il y a un double suivi du stagiaire : un tuteur pédagogique (= enseignant par exemple) + un tuteur au sein de l'organisme d'accueil.

En cas de stage à l'étranger, la convention devra comprendre en annexe une fiche d'information présentant la réglementation du pays d'accueil sur les droits et devoirs du stagiaire.

A la fin d'un stage, doit être transmis à l'établissement de formation, un document d'évaluation par le stagiaire de la qualité de l'accueil au sein de l'organisme.

■ Comment se déroule le séjour d'un stagiaire étranger en France ?

S'il est européen et suisse, l'étudiant est libre de réaliser un stage en France sans justificatif.

S'il n'est pas européen, l'étudiant souhaitant réaliser un stage en France doit bénéficier d'une carte de « stagiaire », délivrée sous certaines conditions par la DIRECCTE (direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) et notamment après avoir fourni une convention de stage, un passeport en règle ou un visa long séjour, un justificatif de ressources...

En savoir plus

Pour faire le point sur la législation, la convention de stage, la gratification, la protection sociale, les droits et devoirs du stagiaire et de l'employeur, **consultez** :

- www.cidj.com / Emploi, jobs & stages
- travail-emploi.gouv.fr / Démarches et fiches pratiques / jeunes
- www.service-public.fr / professionnels-entreprises / vos droits

1.2. En cas de litige

Avant tout, signalez à votre établissement de formation l'existence d'un conflit avec l'organisme qui vous accueille en stage. Une médiation peut être mise en place par cet intermédiaire.

En cas de litige ou de désaccord, contactez :

- l'Inspection du travail, au sein de la Direccte (appel gratuit et anonyme) ;
- les syndicats de salariés peuvent également apporter des éléments pour connaître vos droits.

Contacts dans la fiche Actuel Bretagne 3.22 « **Les droits et les obligations du salarié : adresses utiles en Bretagne** », en consultation dans la structure Information Jeunesse proche de chez vous

-> www.infojeune.bzh / Le réseau IJ en Bretagne

2 - Mode d'emploi pour la recherche d'un lieu de stage

2.1. Quelques conseils

S'y prendre en avance

Il est nécessaire de s'y prendre au moins 3 mois en avance en respectant une logique d'organisation :

- 1^{ère} étape : définir son projet de stage et la zone géographique de votre recherche
- 2nde étape : cibler les entreprises et organismes qui correspondent au projet + en parler autour de soi et faire fonctionner son réseau de connaissances
- 3^{ème} étape : rédiger lettre de motivation et CV + envoyer les candidatures
- 4^{ème} étape : relancer les premiers contacts pris et restés sans réponse (voir le mémo de suivi de candidature en fin de document)

S'informer sur l'activité et l'actualité économique et sociale

Cela permet d'identifier des contacts, des infos sur l'organisation d'une entreprise et de détecter des pistes de stages.

■ Site de Pôle emploi

Le portail régional www.pole-emploi.fr/region/bretagne est une ressource sur l'actualité en termes d'emplois et de recrutement.

■ Lisez, écoutez et regardez régulièrement la presse locale

Journaux, radios, tv, ils sont accessibles pour la plupart en ligne et en médiathèque... Par exemple :

- **France 3** : des émissions locales et régionales et leurs podcasts sur
-> france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne
- **Ouest France** : le journal quotidien publie une rubrique sur l'économie régionale et locale, à retrouver en partie aussi sur
-> www.ouest-france.fr
- **Le Télégramme** : la rubrique « économie » de l'édition papier couvre l'actualité du Finistère, du sud du Morbihan et une partie des Côtes d'Armor.
-> www.letelegramme.fr
- les radios **France Bleu Armorique** ou **France Bleu Breizh Izel** sur
-> www.francebleu.fr/station/france-bleu-armorique

■ Se renseigner auprès des fédérations et syndicats professionnels

Ces regroupements de professionnels par secteur d'activité disposent parfois d'annuaires d'entreprises adhérentes. Très pratique pour se lancer dans les candidatures spontanées !

-> www.pagespro.com ou www.pagesjaunes.fr et rechercher avec « Ordres professionnels » ou « Fédérations professionnelles »...

Aller à la rencontre des professionnels et se créer un réseau

■ Salons, forums et foires

Il y en a bon nombre chaque année. S'y rendre peut donner l'occasion de nouer des contacts directs. Allez-y muni d'un CV.

Guide des foires et salons :

- > www.gazette-salons.fr/agenda-des-salons-bretagne
- > www.salons-online.com (calendrier national des manifestations)

■ Ateliers ou conférences avec des pros.

Se renseigner auprès des organismes d'information listés ci-dessous.



■ Les réseaux sociaux

Des versions de réseaux sociaux adaptées au monde professionnel se multiplient. Pour ne citer que les plus connus :

- [linkedin.com](https://www.linkedin.com)
- www.indeed.fr
- www.jobirl.com
- viadeo.com
- yuppeek.com
- www.xing.com

Faire un suivi de vos candidatures

L'objectif de réaliser un suivi tout au long de votre parcours est de :

- ne rien oublier
- éviter toute confusion (oublier de rappeler par exemple)

L'outil en dernière page de cette fiche vous aidera dans cette démarche.

2.2. Contacts pour vous accompagner

Pour tous : le réseau Information Jeunesse

Les SIJ proposent partout en Bretagne de la documentation et des conseils, parfois aussi des offres.

-> www.infojeune.bzh

Collégien ou lycéen

Faites appel à votre réseau de connaissances (amis, famille, voisins, professeurs, club sportif, maison de quartier, les parents de vos copains...). En vous montrant autonome et dynamique, les professionnels sollicités seront plus attentifs et réceptifs à votre demande.

Des sites pour vous guider :

- 7etapespourtrouverunstage.com
- stages.ellesbougent.com
- monstagedetroisieme.fr
- jobirl.com/stages-alternance

Etudiant

■ Quelques conseils

- faites appel à votre réseau de connaissances.
- rapprochez-vous **du service d'appui à la recherche de stage de votre université ou de votre école** qui propose le plus souvent des offres de stages, parfois un fichier d'entreprises, une aide méthodologique à la recherche d'un stage (accompagnement individuel, atelier ou forums...) et à la rédaction du rapport de stage (cf. ci-après).
- demandez au secrétariat de votre UFR l'accès aux précédents rapports de stage utiles pour trouver des contacts et informations sur des entreprises,
- contactez les **associations d'anciens élèves** qui peuvent constituer une source de contacts, voire de mises en relation.

■ Les contacts

▶ A Brest

Cap'Avenir de l'Université Bretagne Occidentale (UBO)

20 av. Victor Le Gorgeu - Bat. C

02 98 01 63 17 / cap-avenir@univ-brest.fr

-> www.univ-brest.fr/cap-avenir

▶ A Guingamp

Service orientation et insertion professionnelle (SOIP) de l'Université

Catholique de l'Ouest (UCO) Bretagne Nord

Campus de la Tour d'Auvergne - 37 rue du Maréchal

02 96 44 46 46 / ucobn@uco.fr

-> www.uco-bn.fr

▶ A Rennes

- **Service Insertion et Relations Professionnelles de Sciences**

Po Rennes - Institut d'études politiques

104 bd de la Duchesse Anne

02 99 84 39 52 / -> service.stages@sciencespo-rennes.fr

-> www.sciencespo-rennes.fr / Insertion / Stages

- **SOIE de l'Université Rennes 1** (Service Orientation, Insertion, Entreprise)

Pôle Stages et insertion professionnelle : BU Droit, éco, gestion

(salle A) : 7 place Hoche

02 23 23 39 79 / -> soie@univ-rennes1.fr

-> www.univ-rennes.fr/le-stage-pendant-ses-etudes

- **SUIO-IP de l'Université Rennes 2** (service universitaire

d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle

Pôle Formation Emploi : Bât.de la Présidence, niveau 3 - Porte 310

Place du Recteur Henri Le Moal

02 99 14 13 91 ou 96 / -> r2suiop@univ-rennes2.fr

-> www.univ-rennes2.fr / Stages emploi entreprises / stages

▶ A Saint-Brieuc

Université Rennes 2

Campus Mazier : intervention ponctuelle du SUIO-IP du site de Rennes.

02 96 60 43 00 / -> r2suiop@univ-rennes2.fr

-> www.univ-rennes2.fr / Stages emploi entreprises / stages

▶ A Lorient

SUIO-IP de l'Université de Bretagne Sud Lorient (service Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion) professionnelle)

4 rue Jean Zay - Bâtiment le Paquebot (RDC gauche)

02 97 87 66 60 / -> suiop@univ-ubs.fr

-> www.univ-ubs.fr/suiop

▶ A Vannes

SUIO-IP de l'Université de Bretagne Sud (service universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion professionnelle)

Campus de Tohannic – Bât. Y.Coppens (aile B) - Rue André Lwoff

02 97 01 27 00 / -> suiop@univ-ubs.fr

-> www.univ-ubs.fr/suiop

▶ Etudiant dans le secteur agricole, agroalimentaire et environnement

APECITA (association Pour l'Emploi des Cadres Ingénieurs Techniciens de l'Agriculture)

02 23 48 25 60 / -> rennes@apecita.com

-> www.apecita.com

2.3. Outils pratiques

Ci-après diverses ressources pour :

- **obtenir des offres,**
- **repérer des contacts d'entreprises auprès desquelles faire des candidatures spontanées**

Sites régionaux d'offres de stages*

■ www.ouestjob.com (entreprise RegionsJob)

Dans la rubrique « Emploi », sélectionnez « offres de stage ».

Propose des offres dans le grand Ouest et quelques conseils. Il est possible de déposer son CV et de recevoir des alertes correspondantes à son profil.

■ www.ouestfrance-emploi.com (Ouest France)

Accès aux offres en sélectionnant « Stages » puis « Rechercher une offre ». Possibilité de s'inscrire, de recevoir des alertes...

* Retrouvez dans le carnet d'adresses de la fiche Actuel CIDJ « Trouver un stage en entreprise » les sites internet nationaux où sont diffusées des offres.

Organismes et annuaires d'entreprises

Ces pistes vous aident pour repérer au plus vite des entreprises pouvant potentiellement accueillir des stagiaires. C'est donc un bon moyen pour lancer vos candidatures spontanées.

■ Le réseau Information Jeunesse

En Bretagne, le réseau IJ met à disposition des fiches d'information sur tous les thèmes liés à la vie des jeunes (emploi, métiers/formation, vie sociale et culturelle, santé, défense des droits,



loisirs, environnement, culture...) avec les contacts actualisés en Bretagne.

A consulter dans un des 68 points et bureaux IJ

-> www.infojeune.bzh / le réseau ij en Bretagne

■ Le site « Monstageenligne » de l'Onisep

Ce portail regroupe des offres et fait notamment le référencement d'informations pratiques par secteur d'activité :

-> etudiants.monstageenligne.fr / Services / Trouver de l'info par secteur

■ Pôle emploi

Vous ne trouverez aucune offre de stage sur le site de Pôle emploi. Mais cela peut être une « stratégie » pour repérer les établissements qui embauchent : cela vous indique qui cherche quoi, où, quand et sur quelles compétences... c'est peut-être l'occasion de se présenter si cela correspond à votre projet de stage.

-> www.pole-emploi.fr / Plus de services

■ Stage au sein des collectivités territoriales

La Fonction Publique Territoriale (mairie, département, communautés de communes...) peut offrir des opportunités de stages dans des domaines très variés et dans des structures de tailles très différentes.

Se renseigner auprès des centres de gestion (CDG) et du Centre national de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) dont les contacts sont sur la fiche 2.02 Travailler dans la fonction publique territoriale

■ Stage dans le secteur social ou médico-social

Le CREAL (centre régional d'études et d'actions sur les inadaptations et les handicaps) publie « l'Annuaire social de Bretagne » avec les services publics, associations et établissements privés du secteur. Payant.

-> www.creal-bretagne.org

■ Stage dans le culturel ou l'évènementiel

Il existe un répertoire de professionnels de la vie culturelle dans la région (artisanat d'art, audio-visuel, beaux-arts, danse, littérature, musique, patrimoine, spectacle) classé par thèmes.

-> www.leguideculturel.com / annuaire

■ Stage dans le domaine commercial ou industriel

Les chambres de commerce et d'industrie (CCI) peuvent donner accès à des ressources sur l'activité économique et proposent parfois des fichiers d'entreprises. Payant.

-> www.bretagne.cci.fr

■ Stage dans le domaine agricole

Les chambres d'agriculture peuvent donner accès à des ressources sur l'activité économique et proposent parfois des fichiers d'entreprises.

-> www.synagri.com

■ Stage dans le bâtiment et travaux publics

Les fédérations de professionnels du BTP mettent en ligne un annuaire par spécialités. Pas toujours complet mais pratique.

-> www.fbtp22.ffbatiment.fr / Annuaire

-> www.btp29.ffbatiment.fr / Annuaire

-> www.fbtp35.fr / Annuaire

■ Stage dans le secteur de l'artisanat ou de l'artisanat d'art

Les chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) peuvent donner accès à des ressources sur l'activité économique et proposent parfois des fichiers d'entreprises.

-> www.cma.bzh

■ Autres domaines d'activité

Ces outils informent sur les entreprises (coordonnées du siège social, précisions sur l'activité, contacts des responsables et/ou service RH, effectifs...) et permettent de cibler les entreprises dont le domaine professionnel vous intéresse. Les plus connus :

- www.pagespro.com

- www.pagesjaunes.fr/pagespro

Ce sont des annuaires nationaux d'entreprises avec recherche par activité, région... proposant des listes d'entreprises.

Et aussi... des annuaires locaux

- www.cad22.com / Observer/analyser / Les entreprises

Annuaire des adhérents de l'agence de développement économique des Côtes d'Armor ; comporte également des infos sur l'actualité de filières économiques...

- www.lafrenchtech-rennes.fr/#FTRSM / Notre réseau / Annuaire des membres + des entreprises affiliées au label « produit en Bretagne »



MEMO SUIVI DE VOS CANDIDATURES

N'hésitez pas à remplir ce tableau ou à en réaliser un vous-même pour suivre l'envoi de vos candidatures. Ce type d'outil permet de n'oublier aucune relance, de demander le bon interlocuteur à chaque appel ou mail et de recontacter sereinement votre interlocuteur. Mieux ce suivi est réalisé de votre part, plus votre recherche sera efficace.

Nom de l'ENTREPRISE (éventuellement le domaine d'activité)					
COORDONNEES Adresse Tél / Mail					
CONTACT avec un interlocuteur (responsable des ressources humaines, dirigeant... ?) : nom					
SOURCE DE L'OFFRE -> Où a a-t-elle été publiée ? -> Candidature spontanée ? -> Autre ?					
DATE D'ENVOI de votre candidature					
TYPE DE CANDIDATURE mail, courrier, en face à face ?					
DATE de RELANCE : recontacter si sans réponse 2 semaines après le 1 ^{er} envoi					
DATE de la 2^{nde} RELANCE					
REPONSE de l'entreprise					
S'il y a ENTRETIEN : Quand ? Où ? Avec qui ?					